

Décision concernant la quatrième question à l'ordre du jour: Domaine de première importance: Renforcer la conformité des lieux de travail par l'inspection du travail

Le Conseil d'administration a prié le Directeur général de tenir compte de ses orientations dans la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie concernant l'ACI «Renforcer la conformité des lieux de travail par l'inspection du travail» et dans la mise en œuvre du résultat 7 du programme et budget pour 2016-17 consistant à «Promouvoir la conformité des lieux de travail par le biais de l'inspection du travail».

(Document GB.325/POL/4, paragraphe 32.)